

Présents :

Estelle Gignoux (Adjointe éducation jeunesse)

Thibaut Gonthier (responsable périscolaire et scolaire)

Céline Gallo (directrice du périscolaire sur Pinet)

Alain Louineau (directeur du périscolaire sur PM)

Parents délégués de Pinet

Parents délégués des Petites Maisons

Le service scolaire, s'est un peu réorganisé en ce début d'année scolaire.

Thibaut Gonthier reste responsable du périscolaire pour les 3 écoles (PM maternelle, PM élémentaire et Pinet) mais prend en charge également une partie des fonctions de Maud Duchosal (Responsable du pôle enfants jeunesse) sur les questions scolaires, notamment dans le lien enseignants-Mairie.

Questions des parents :

- Retard des bus :
 - ➔ Retards quotidiens en classe, enfants non accompagnés et bloqués au portail
➔ : les bus pourraient-ils passer plus tôt ?
 - ➔ Certains circuits pourraient-ils être revus pour optimiser les temps de trajet ?
 - ➔ Travaux de la combe : des retards accentués :
Quelles solutions pourront être proposées ?
Des bus scolaires intercommunaux pourraient-ils être envisagés pour limiter l'impact des retards accumulés par les allers-retours dans la combe ?

Réponse Mairie :

Les premiers questionnements côté Mairie, pour justifier les retards des bus, ce sont portés sur le fait que d'éventuels nouveaux chauffeurs auraient été embauchés et, comme l'an dernier, auraient pu ne pas avoir encore les bons repères sur les trajets (temps d'attente à certains arrêts, etc.).

Malheureusement, ce n'est pas le cas. Du coup, la source des retards n'était pas évidente et donc peu facilement solvable pour la société de transport VFD. Les chauffeurs font part d'un temps de trajet plus long à cause d'un trafic plus important sur les routes et plus d'embouteillages.

Ces constatations sont faites alors même que les travaux de la combe n'ont pas encore commencés...

Pinet ne rencontre pas le même problème, car ce circuit ne dessert pas les collèges et lycées, c'est un circuit intra-communal.

La Mairie a donc demandé à VFD d'avoir dans ce cas des bus intra-communaux pour tous les circuits desservant les écoles. Pour VFD, même si les bus étaient disponibles, ce sont les chauffeurs qui manquent.

La Mairie attend donc des propositions de la part du transporteur avec lequel elle est en marché pour une durée de 1 an avec possibilité de reconduction, trois fois par période d'un an. Cette année nous en sommes à la 1ère reconduction.

S'il est possible de faire jouer la concurrence, il semble qu'il y ait peu de choix, VFD, étant un spécialiste dans le transport scolaire.

COMITE PERISCOLAIRE du 18 octobre 2024 - 18h00 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cas de modifications sur les circuits ou de bus supplémentaires, un avenant au contrat sera nécessaire.

(Les parents délégués ont demandé à consulter le contrat).

Si un départ anticipé pour les collégiens/lycéens de 10 min est envisagé, ce ne sera peut-être de toute manière pas suffisant avec les travaux.

Dans l'idée de limiter les bouchons liés aux travaux de la combe, un dépliant avec toutes les solutions de transports disponibles (co-voiturage, bus, etc.), réalisé par le collectif d'habitants « mobilité » (conduit par Odile Blanchard), sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Le collectif prévoit de faire des points d'information devant les écoles.

Concernant les élèves de Mme Garrel, bloqués au portail côté Algécos, en cas de retard des bus, ils seront dès le 4 novembre accompagnés jusqu'à leur classe par l'une des accompagnatrices.

Questions des parents :

- Cantine :
 - ➔ Ambiance compliquée : les règles et les punitions semblent mal comprises par les enfants ou trop restrictives. Beaucoup d'enfants disent ne plus aimer aller à la cantine.
 - ➔ Quantités toujours problématiques
 - ➔ Nuisance sonore : l'installation de baffles acoustiques pourrait-elle être possible comme en maternelle
 - ➔ Le temps pour manger reste très chronométré et restreint pour permettre d'avoir une invitation des adultes à goûter ou comprendre ce que les enfants mangent.
 - ➔ Les agents mangent en même temps que les enfants, regroupés à une même table, comment est considéré ce temps pour les agents ?
 - ➔ Les enfants peuvent-ils partir de la cantine avec le fruit (ex. une banane) ou le bout de pain qu'il n'aurait pas mangé car plus assez faim sur le moment mais pouvant être mangé au goûter ?
 - ➔ L'an dernier, nous avons demandé si une attestation sur l'honneur rédigée par un parents pouvait suffire pour annuler la cantine d'un enfant malade afin d'éviter de courir trouver un médecin pas forcément nécessaire et souvent difficile à trouver dans la journée ?

Réponse Mairie :

Sur Pinet, beaucoup de plaintes d'enfants ont été remontées. Thibaut est intervenu auprès des agents. La situation devrait s'améliorer.

Côté PM, il semble que les règles ne sont pas comprises, que ce soit par les élèves ou par les agents, ce qui aboutit à un flou général. Alain s'est engagé à tout remettre à plat et repartir sur d'autres façons de faire si besoin.

Les assiettes types permettant aux agents d'avoir une aide visuelle sur les proportions d'aliments à donner aux enfants n'ont pas pu être remises en place en cette première période à la suite d'un changement dans l'équipe de production. Elles le seront après les vacances.

Les parents rappellent que lors de la dernière réunion restauration, il avait été décidé que les agents devaient servir les plats collectifs « en vrac » (pâtes, légumes, frites, etc.) pour s'assurer que les enfants aient tous la même quantité. Seuls les plats « à la pièce » (steak haché, etc.) peuvent être laissés en autonomie. La Mairie confirme que ces décisions doivent être appliquées par les agents de cantine.

COMITE PERISCOLAIRE du 18 octobre 2024 - 18h00 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le niveau sonore de la salle de cantine en élémentaire est très important. Si le temps de repas doit rester un moment de détente et d'échanges pour les enfants, il ne doit pas être une source d'épuisement et de stress pour les agents et les enfants. L'installation de baffles acoustiques, comme dans la cantine de la maternelle, a été noté aux demandes de budget 2025. Il faut attendre la validation de son provisionnement qui permettra ensuite de lancer l'étude acoustique, les demandes de devis auprès d'entreprises et finalement la réalisation des travaux.

Le temps de restauration est de 40 à 45 min.

Le 1^{er} service étant le plus contraint car il faut le temps de récupérer les enfants en sortie de classe, les faire passer aux toilettes et se laver les mains. Ils arrivent autour de 12h15 dans la salle de cantine.

Le temps restreint est principalement dû aux travaux qui rallongent les temps de parcours.

Actuellement, ce sont les animatrices qui nettoient et redressent le couvert entre les deux services, une réflexion est en cours sur le fait que ce soit les agents de cuisine qui exécutent cette tâche.

Avant les travaux, deux cantines étaient en place (classe de Mme Rouvière pour les plus jeunes et la cantine actuelle pour les plus grands). Ce retour à deux cantines pourra être envisagé une fois les travaux d'étanchéité de toiture sur la classe de Mme Rouvière réalisés. Ces derniers ne pourront avoir lieu qu'une fois les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire terminés.

Les agents doivent manger avec les enfants et non regroupés sur une même table. Cela leur permet de mieux surveiller les enfants et de les inviter/aider à manger ou goûter ou encore valoriser le travail de la cuisine, et permettre ainsi un petit temps d'échanges avec eux. Alain va refaire le point avec les agents.

Concernant la possibilité des enfants d'emporter le fruit (pas de pain) qu'ils n'auraient pas mangé le midi pour le goûter, la Mairie n'y voit pas d'inconvénient, bien au contraire. Mais M. Revel, le responsable de cuisine, se renseigne tout de même sur les règles sanitaires sur ce point. Il fera un retour dès que possible.

En cas d'enfant malade, l'attestation sur l'honneur ne sera pas acceptée. Seul le certificat médical sera valable pour annuler la facturation.

Pour information la pénalité en cas de défaut d'inscription a été revue à 5 euros au lieu de 10 euros cette année.

Questions des parents :

- Portail CIRIL :
 - ➔ Dysfonctionnements réguliers sur les inscriptions et synchronisation des tablettes
 - ➔ Abandon du portail et centralisation des informations école/Mairie (APE ?) sur Pronote Primaire (modules de gestion du périscolaire, de gestion des demande de travaux, de communication avec la communauté éducative intégrés)?

Réponse Mairie :

Il n'y a plus de problème à ce jour.

Les problèmes de synchronisations qui ont eu lieu en début de période sont dus à une mise à jour non exécutée côté Mairie, les techniciens de CIRIL n'en n'avait pas informé le service scolaire...

Thibaut se renseigne auprès des autres communes usagères de CIRIL pour voir si elles ont eu les mêmes problèmes.

De manière générale, si vous rencontrez des problèmes, merci de faire remonter systématiquement au service scolarité, en mettant vos délégués en copie.

Les parents délégués demandent si l'usage d'une tablette pour deux agents pour complexifier et allonger les temps de regroupements des enfants ? Pour la Mairie, il n'y a pas d'impact.

Pour ce qui est de regrouper les fonctionnalités périscolaires sur Pronote et d'abandonner le portail CIRIL, ce n'est pas à l'ordre du jour, car Pronote ne permet pas la facturation des services et ne fait pas de gestion de transports.

La demande d'un paiement mensualisé est faite par les parents de Pinet. A ce jour ce n'est pas possible, la charge de travail que cela induirait ne peut être supportée par l'agent de Mairie qui est seule à ce poste.

Questions des parents :

- Garderie du soir :

Combien d'animateurs sont présents le soir pour le périscolaire de l'élémentaire ?

Il semblerait que les enfants ne peuvent pas toujours jouer le soir dehors alors qu'il fait beau, sous prétexte que les agents ne seraient pas assez nombreux pour les surveiller, alors que certains enfants ont besoin de se dépenser au lieu de rester enfermés.

Réponse Mairie :

5 agents sont présents le soir en garderie élémentaire.

La question surprend la Mairie, car excepté les jours de grosse pluie, les enfants se voient proposer soit de rester à l'intérieur pour des activités calmes (loisirs créatifs, lectures, etc.) soit d'aller dans la cour.

Questions des parents :

- Point sur les effectifs périscolaires et formations

Point non développé.

Questions des parents :

- Il y a eu une forte altercation entre enfants qui a fini en bagarre lors de la pause méridienne, comment ce genre de situation est prise en compte par les agents ? Comment sont positionnés les agents dans la cour ou le stade ?

Réponse Mairie :

Le directeur du périscolaire a repris les enfants concernés, les parents ont été informés ou reçus et une discussion a également eu lieu avec les agents.

Les agents doivent se placer pour permettre de quadriller la cour et non pas se regrouper.

En cas d'enfants difficiles, une fiche de suivis est en place et un suivi oral avec les enseignants est organisé.

Questions des parents :

- Récréations et accès aux WC :

La récréation des grands sur le stade rend toujours compliqué l'accès aux toilettes pour les enfants. L'an dernier déjà ce problème a déjà été soulevé. Pourquoi les WC du stade ne peuvent-elles pas être ouvertes au lieu d'obliger un agent ou un enseignant à redescendre aux préfabriqués ou à côté de la classe de Mme Rouvière avec les enfants qui en ont besoin ?

Réponse Mairie :

C'est aux enseignants de nous faire la demande pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. (Réponse des parents : la demande a déjà été faite lors du 2^{ème} conseil d'école élémentaire, l'an dernier, en prévision de l'arrivée des beaux-jours).

Thibaut Gonthier va à la rentrée faire le point avec le directeur Monsieur Raimo afin de trouver une solution.